



# Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

Référence : DV/2024.0319

Dossier suivi par : Coordonnateurs recensement

Objet : Recensement de la population 2024



**RÉPONSE ATTENDUE AVANT  
LE 13 FÉVRIER 2024**

Saint-Mitre-les-Remparts, le 30 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Cette année, notre commune est recensée. Votre participation est indispensable car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements collectifs (crèches, transports, logements etc.) et préparer l'avenir de notre commune. La dotation financière versée par l'État aux communes dépend également de ces chiffres.

Un agent recenseur s'est rendu à votre domicile et vous a remis les documents nécessaires pour répondre au recensement.

Je me permets d'insister sur le caractère obligatoire pour toute personne résidant en France de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits aux questionnaires du recensement de la population (loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques). Mais répondre au recensement est plus qu'une obligation légale, c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir répondre au plus tôt en retournant les questionnaires papier en mairie ou en répondant sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) en utilisant le code d'accès et le mot de passe imprimés sur la notice internet.

Si vous rencontrez des difficultés ou pour toutes autres questions relatives au recensement de la population dans notre commune, je vous invite à contacter la mairie au 04-42-80-98-55.

Les informations recueillies sont confidentielles et exclusivement destinées à l'Insee. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques anonymes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Vincent GOYET.

